



AVIS DE PUBLICITE

Procédure de sélection préalable en vue de la délivrance d'un titre d'occupation temporaire pour l'exploitation d'un restaurant sur le domaine public portuaire

La SPL OPUS lance une procédure de mise en concurrence pour l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) en vue de l'exploitation d'un restaurant situé sur le domaine portuaire Lislet Geoffroy à Saint-Pierre.

Le bâtiment mis à disposition sera dédié exclusivement à une activité commerciale de restaurant-banquet-traiteur. La procédure est lancée en application de l'article L.2122-1-1 du CGPPP.

Le dossier de consultation, comprenant le règlement de consultation, les annexes et l'avis de publicité, est librement accessible sur la page Internet suivante : <https://portdesaintpierre.re/avis-et-consultations/>

Les candidatures doivent être remises selon le format précisé dans le règlement de la consultation au plus tard le

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025 A 11H00 (heure Réunion)

Contact : SPL OPUS – 26 H Rue Marius et Ary Leblond – 97410 SAINT PIERRE
Tel : 0262 87 10 15 Mail contact@spopus.re

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE LA SPL OPUS**